



La CAPD doit se tenir avant le 31 mai 2018, date présumée MARDI 29 MAI

Fiche à renvoyer à SNUipp42 par courrier postale ou mail

Bourse du travail 4 cours Victor Hugo 42028 St Etienne Cedex ou par mail à snu42@snuipp.fr

NOM Prénom SEXE: **H** **F**
 Date de naissance : Affectation :
DIR ADJ AUTRE Adresse mail :
 N° de téléphone pour vous joindre après la CAPD :

VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

(au moins 2 ans d'ancienneté dans le 9ème éch au 31/08/2018)

Échelon détenu au 31/08/2018 : échelon

Ancienneté dans votre échelon 9,10 ou 11 au 31/08/2018 :

Avez-vous l'intention de partir en retraite en septembre 2019 ? **OUI** **NON**

LE BAREME
 Points correspondant à VOTRE ECHELON
 + Points correspondant à votre « VALEUR
 PROFESSIONNELLE » (Soit le « mérite » !)

Vos points d'échelon (voir tableau ci-dessous) :

Échelon et ancienneté dans l'échelon au 31/08/18	9 + 2	9 + 3	10 + 0	10 + 1	10 + 2	10 + 3	11 + 0	11 + 1	11 + 2	11 + 3	11 + 4	11 + 5 et plus
Points	0	10	20	30	40	50	70	80	90	100	110	120

VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

Avez-vous enrichi votre CV sur I Prof ?

Si vous avez eu un Rendez Vous carrière, votre appréciation :

Vous n'avez pas eu de RV Carrière, votre ancienne note au 31/08/2016 :

Vous avez cette note depuis le (retard d'inspection)

Autres infos éventuelles :

Avis de votre IEN sur I Prof : **Très satisfaisant** **Satisfaisant** **A consolider**

(si vous en avez connaissance à ce jour)

En se basant sur l'avis de l'IEN, le DASEN va vous attribuer une appréciation

Excellent = 120 points

Très satisfaisant = 100 points

Satisfaisant = 80 points

A consolider = 60 points

Cadre réservé SNUipp

Vos points « Avis DASEN » :

Vos points d'échelon :

VOTRE BAREME

Votre classement :

